



Paris, le 04 février 2008

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Obésité infantile : après l'annonce gouvernementale, aux parlementaires de se mobiliser !**

Suite à la conférence de presse de ce jour de la Ministre de la Santé, les six associations du collectif « obésité : protégeons nos enfants » (AFD, ANDRM, CCC, FCPE, PEEP, UFC-Que Choisir) se félicitent du lancement d'une véritable politique de lutte contre l'obésité infantile.

Après 30 ans de passivité des pouvoirs publics en matière d'obésité, le gouvernement semble enfin prendre les mesures à la hauteur de l'enjeu sanitaire<sup>1</sup> :

- On sait maintenant que l'étude ObEpi sous-estimait fortement le nombre de personnes obèses, ce n'est pas 12 %, mais 17 % d'adultes obèses que compte la France !
- Avec 18 % des enfants touchés, soit 2 millions de jeunes, le surpoids et l'obésité sont désormais massivement installés chez les jeunes générations, avec l'apparition de pathologies inconnues jusqu'alors (diabète de type 2, problèmes articulaires).

Les résultats des audits réalisés pendant 3 mois dans 65 départements<sup>2</sup> par le collectif sur la restauration scolaire et le marketing à destination des enfants, qu'aucun professionnel ou expert scientifique n'a contestés, avaient également souligné l'urgence d'une action gouvernementale.

Aujourd'hui, le Ministère annonce deux axes phares :

- La restauration scolaire : des recommandations nutritionnelles seront d'application obligatoire avec la parution prochaine d'un texte réglementaire.
- Le marketing à destination des enfants : outre l'appel au retrait des confiseries au niveau des caisses, le gouvernement annonce une concertation sur la publicité à destination des enfants avec comme objectif l'interdiction de celles portant sur des produits trop gras ou trop sucrés. En outre, les messages sanitaires, dont l'efficacité pour le jeune public avait été critiquée par le collectif, seront réévalués.

Comme l'ont souligné les 21 conférences débats-régionales du collectif, tenues en octobre et novembre et qui ont réuni pédiatres, médecins, nutritionnistes, ces propositions, portées par le collectif, font aujourd'hui l'objet d'un consensus scientifique (CNA, AFSAA, INSERM, etc.) et sont fortement attendues par les citoyens.

Alors que Nicolas SARKOZY s'était engagé à faire de l'obésité une priorité de santé publique, les mesures annoncées aujourd'hui s'inscrivent dans cette démarche. La France semble enfin prendre le chemin des ambitieuses politiques étrangères qui se sont notamment attaquées au cheval de Troie de l'obésité qu'est la publicité télévisée.

Auditionné demain par le groupe « alimentation et santé » de l'Assemblée nationale, le collectif, qui reste vigilant quant à la mise en œuvre des mesures annoncées, entend vérifier que la volonté gouvernementale est prolongée par une détermination des parlementaires à adopter dès 2008 une grande Loi de prévention de l'obésité infantile.

### **CONTACT PRESSE :**

UFC-Que Choisir : Marie-Christine BRUMENT : 01.44.93.19.84

<sup>1</sup> Enquête ENNS 2006 (Etude Nationale Nutrition Santé) – Situation nutritionnelle en France en 2006, selon les indicateurs d'objectifs et de repères du Programme National Nutrition Santé – InVS – Décembre 2007.

<sup>2</sup> - 45% des cantines du secondaire ne respectent pas les recommandations nutritionnelles,

- 82% des produits alimentaires pour enfants, mis en avant selon les techniques de marketing de 120 magasins de la grande distribution (brochures, caisses, têtes de gondoles, etc.) sont trop gras ou trop sucrés,

- 87 % des aliments promus par les publicités télévisées lors des programmes pour enfants, portent sur des produits très riches en matières grasses ou en sucre.